

États financiers de

## **ACTION CANCER ONTARIO**

Exercice terminé le 31 mars 2008

09 mai 2008

### **Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière**

La direction et le conseil d'administration sont responsables des états financiers ainsi que de toute autre information contenue dans le présent rapport. Les états financiers ont été dressés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus et renferment, s'il y a lieu, des montants basés sur les meilleurs jugements et estimations de la direction.

Action Cancer Ontario tient à respecter les normes les plus élevées en matière d'intégrité et de services aux patients. Pour protéger son actif, l'organisme a mis en place un ensemble solide et dynamique de contrôles et de procédés financiers internes traduisant un bon équilibre coûts-avantages. La direction a élaboré et maintient des contrôles financiers et administratifs, des systèmes d'information et des pratiques de gestion de manière à fournir une assurance raisonnable de la fiabilité de l'information financière. Des vérifications internes sont effectuées pour évaluer les systèmes et pratiques de gestion, et des rapports sont remis au comité de vérification et des finances.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2008, il incombaît au conseil d'administration d'Action Cancer Ontario, par l'intermédiaire du comité de vérification et des finances, de s'assurer que la direction avait assumé ses responsabilités en ce qui concerne la présentation de l'information financière et les contrôles internes. Le comité rencontre régulièrement la direction, le vérificateur interne et le vérificateur général pour s'assurer que chaque partie s'est bien acquittée de ses fonctions respectives et pour examiner les états financiers avant de recommander leur approbation par le conseil d'administration. Le vérificateur général a directement et pleinement accès au comité de vérification, en présence ou non de la direction, afin de discuter de sa vérification et de ses conclusions quant à l'intégrité de l'information financière et l'efficacité des contrôles internes.

Les états financiers ont été examinés par le bureau du vérificateur général de l'Ontario. Il incombe au vérificateur général d'exprimer son opinion quant à la conformité des états financiers aux principes comptables généralement reconnus sur le plan de la présentation. Dans son rapport, le vérificateur général fait part de son examen et de son opinion.

Au nom de la direction d'Action Cancer Ontario,



Terrence Sullivan, Ph.D.  
Président et chef de la direction



Elham Roushani, BSc, CA  
Vice-président et chef des finances



**Office of the Auditor General of Ontario  
Bureau du vérificateur général de l'Ontario**

***Rapport du vérificateur***

À Action Cancer Ontario  
et au ministre de la Santé et des Soins de longue durée

J'ai vérifié le bilan de Action Cancer Ontario au 31 mars 2008 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de Action Cancer Ontario. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de Action Cancer Ontario au 31 mars 2008 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Box 105, 15th Floor  
20 Dundas Street West  
Toronto, Ontario  
M5G 2C2  
416-327-2381  
fax 416-326-3812

Toronto (Ontario)  
Le 9 mai 2008

B.P. 105, 15<sup>e</sup> étage  
20, rue Dundas ouest  
Toronto (Ontario)  
M5G 2C2  
416-327-2381  
télécopieur 416-326-3812

Gary R. Peall, CA  
Sous-vérificateur général  
Expert-comptable autorisé

# ACTION CANCER ONTARIO

Bilan  
(en milliers de dollars)

Au 31 mars 2008, avec chiffres correspondants de 2007

	2008	2007
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	124 220 \$	130 813 \$
Débiteurs (note 4)	53 439	23 875
	177 659	154 688
À recevoir de la fondation communautaire (note 4)	–	2 236
Placements à long terme (notes 2 et 5)	28 429	26 451
Immobilisations (note 6)	80 364	59 824
	<b>286 452 \$</b>	<b>243 199 \$</b>
<b>Passif, apports reportés et solde des fonds</b>		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 7)	107 763 \$	92 944 \$
Apports reportés		
Subventions de fonctionnement reportées [note 8 a)]	39 983	33 708
Apports reportés pour immobilisations [note 8 b)]	90 824	67 873
	130 807	101 581
Charges complémentaires de retraite [note 9 b)]	3 297	3 283
Solde des fonds		
Fonds de dotation	2 317	2 317
Fonds grevés d'affectations d'origine interne et externe	29 675	30 527
Fonds non affectés	12 593	12 547
	44 585	45 391
Engagements (note 16)		
Éventualité (note 17)		
Garanties (note 19)		
	<b>286 452 \$</b>	<b>243 199 \$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

\_\_\_\_\_, administrateur \_\_\_\_\_, administrateur

# ACTION CANCER ONTARIO

État des résultats  
(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2008, avec chiffres correspondants de 2007

	Fonds affectés		Fonds d'administration générale		Total	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007
<b>Produits</b>						
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée	-\$	-\$	586 740 \$	533 620 \$	586 740 \$	533 620 \$
Ministère de la Promotion de la santé	-	-	2 889	1 865	2 889	1 865
Revenus nets de placement (note 11)	29	3 815	5 479	1 782	5 508	5 597
Amortissement des apports reportés pour immobilisations [note 8 b)]	526	939	22 105	17 965	22 631	18 904
Autres (note 12)	7 409	8 063	13 211	7 393	20 620	15 456
Gain découlant de la cession d'immobilisations	-	-	-	9	-	9
	7 964	12 817	630 424	562 634	638 388	575 451
<b>Charges</b>						
Salaires	1 631	1 574	23 897	18 624	25 528	20 198
Charges sociales	371	373	4 697	4 254	5 068	4 627
Services fournis dans le cadre des programmes intégrés de lutte contre le cancer	4 331	1 486	254 151	252 409	258 482	253 895
Autres programmes hospitaliers de lutte contre le cancer	-	-	8 242	4 806	8 242	4 806
Médicaments	-	-	161 109	136 475	161 109	136 475
Consultation et logiciel – Stratégie d'information sur les temps d'attente (note 13)	-	-	31 972	34 732	31 972	34 732
Autres charges de fonctionnement (note 14)	3 610	3 315	43 662	33 150	47 272	36 465
Services médicaux	427	563	43 359	31 937	43 786	32 500
Services chirurgicaux - hôpitaux	-	-	34 509	26 232	34 509	26 232
Amortissement des immobilisations	526	939	22 105	17 965	22 631	18 904
Charges de retraite [note 9 a)]	-	-	2 274	1 792	2 274	1 792
Avantages complémentaires de retraite [note 9 b)]	-	-	258	134	258	134
	10 896	8 250	630 235	562 510	641 131	570 760
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	(2 932)\$	4 567 \$	189 \$	124 \$	(2 743)\$	4 691 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# ACTION CANCER ONTARIO

État de l'évolution du solde des fonds  
(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2008, avec chiffres correspondants de 2007

				2008	2007
	Fonds affectés		Fonds non affectés	Total	Total
	Fonds de dotation	Autres			
Solde des fonds au début de l'exercice	2 317\$	30 527\$	12 547\$	45 391\$	40 700\$
Changement de convention comptable (note 2)	–	1 937	–	1 937	–
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	–	(2 932)	189	(2 743)	4 691
Virements interfonds (note 15)	–	143	(143)	–	–
<b>Solde des fonds à la fin de l'exercice</b>	<b>2 317\$</b>	<b>29 675\$</b>	<b>12 593\$</b>	<b>44 585\$</b>	<b>45 391\$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# ACTION CANCER ONTARIO

État des flux de trésorerie  
(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2008, avec chiffres correspondants de 2007

	2008	2007
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux)</b>		
Activités d'exploitation		
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	(2 743)\$	4 691\$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	22 631	18 904
Gain découlant de la cession d'immobilisations	–	(9)
Amortissement des apports reportés pour immobilisations	(22 631)	(18 904)
Pertes non réalisées sur les placements à long terme	1 689	–
Charge au titre des prestations constituées relative aux avantages complémentaires de retraite	258	134
Avantages complémentaires de retraite payés	(244)	(215)
Variation du fonds de roulement hors trésorerie lié à l'exploitation	(8 470)	12 101
	<u>(9 510)</u>	<u>16 702</u>
Activités d'investissement		
Placements à long terme, montant net	(1 730)	26 009
Achats d'immobilisations		
Financés par les apports pour immobilisations	(43 171)	(17 927)
Produit de la cession d'immobilisations	–	9
À recevoir de la fondation communautaire	2 236	709
Apports reportés pour immobilisations	45 582	19 981
	<u>2 917</u>	<u>28 781</u>
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(6 593)	45 483
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	130 813	85 330
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>124 220\$</b>	<b>130 813\$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# ACTION CANCER ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers  
(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2008

---

Le gouvernement de l'Ontario a approuvé la création d'Action Cancer Ontario (l'« organisme ») le 29 avril 1997 pour promouvoir les services aux patients atteints d'un cancer et pour améliorer les résultats, la qualité et l'efficacité des services de cancérologie. Les services de cancérologie comprennent la prévention, le dépistage précoce, le diagnostic, le traitement, les soins de soutien, la recherche et la formation. L'organisme a été constitué en 1943 sous le nom de La Fondation ontarienne pour la recherche en cancérologie et le traitement du cancer en vertu d'une loi de la province d'Ontario et a été renommé Action Cancer Ontario en 1997. C'est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

En date du 1<sup>er</sup> janvier 2004, les hôpitaux d'accueil sont devenus responsables de la gestion des centres de cancérologie aux termes de l'entente d'intégration des programmes de lutte contre le cancer. Selon cette entente, l'organisme finance des programmes intégrés de lutte contre le cancer dans les hôpitaux d'accueil en échange de services convenus de traitement du cancer.

La mission de l'organisme est d'améliorer le fonctionnement du système de traitement du cancer en Ontario en assurant la qualité, la reddition de comptes et l'innovation dans tous les services liés à la lutte contre le cancer. Cette mission met l'accent sur la gestion du rendement.

## 1. Principales conventions comptables

Les états financiers de l'organisme ont été dressés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

### a) Comptabilité par fonds

Le fonds de dotation présente les apports grevés d'affectations d'origine externe aux termes desquelles les ressources apportées doivent être préservées en permanence, à moins d'être spécifiquement retirées par le donateur.

Le fonds affecté présente toutes les autres ressources grevées d'affectations d'origine externe et interne. Ces ressources servent principalement à la recherche et à la formation. Elles comprennent les dons et les subventions dont l'utilisation a été soumise à des restrictions particulières par le donateur, ou qui ont été reçus par un centre anti-cancéreux et réservés à un usage particulier par celui-ci.

Le fonds d'administration générale sert à comptabiliser les programmes et les activités administratives de l'organisme qui sont financés par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée (« MSSD ») et le ministère de la Promotion de la santé. Ce fonds présente les ressources non affectées et les subventions de fonctionnement affectées.

# **ACTION CANCER ONTARIO**

Notes afférentes aux états financiers (suite)  
(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2008

---

## **1. Principales conventions comptables (suite)**

### b) Constatation des produits

L'organisme utilise la méthode du report pour la comptabilisation des apports affectés liés aux programmes financés par le MSSLD et le ministère de la Promotion de la santé qui sont constatés à titre de produits du fonds d'administration générale dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. L'organisme utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour tous les autres apports affectés qui sont constatés à titre de produits du fonds affecté approprié dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus.

Les apports pour dotation sont constatés à titre de produits du fonds de dotation approprié dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus.

Les revenus de placement affectés provenant des ressources du fonds de dotation sont constatés à titre de produits du fonds de dotation.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds d'administration générale lorsque le montant estimatif peut être établi au prix d'un effort raisonnable et que le recouvrement est probable.

### c) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de dépôts bancaires, de certificats de dépôt et de placements à court terme dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois.

### d) Placements

Les placements sont classés comme étant détenus à des fins de transaction et sont inscrits au bilan à leur juste valeur. Les opérations de placement sont comptabilisés en fonction de la date de règlement et les coûts d'opération sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

# ACTION CANCER ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers (suite)  
(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2008

---

## 1. Principales conventions comptables (suite)

### e) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les apports destinés à l'achat d'immobilisations sont comptabilisés à titre de subventions pour immobilisations et amortis selon la même méthode que celle des immobilisations connexes. Toutes les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux de 20 % par an.

Les terrains et les bâtiments de quatre pavillons donnés par la Société canadienne du cancer – Division de l'Ontario sont comptabilisés à une valeur symbolique, car leur valeur actuelle ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

### f) Charges de retraite et régime d'avantages complémentaires de retraite

#### i) Charges de retraite

L'organisme comptabilise sa participation au Hospitals of Ontario Pension Plan (« HOOPP »), régime de retraite interentreprises à prestations déterminées, comme s'il s'agissait d'un régime à cotisations déterminées, étant donné qu'il ne dispose pas des renseignements nécessaires pour la comptabiliser comme une participation à un régime à prestations déterminées.

#### ii) Régime d'avantages complémentaires de retraite

Les charges au titre du régime d'avantages complémentaires de retraite sont déterminées par calcul actuariel selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services et sont passées en charges à mesure que les services sont rendus.

L'obligation transitoire liée à l'adoption de cette convention comptable est amortie sur le nombre prévu d'années qu'il reste à vivre aux retraités admissibles.

### g) Rémunération du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration sont des bénévoles dont les services ne sont pas rémunérés.

# **ACTION CANCER ONTARIO**

Notes afférentes aux états financiers (suite)  
(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2008

---

## **1. Principales conventions comptables (suite)**

### **h) Recours à des estimations**

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants constatés au titre de l'actif et du passif et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants constatés au titre des produits et des charges de l'exercice visé. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

## **2. Changement de convention comptable**

L'organisme a adopté, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2007, les recommandations du chapitre 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », et du chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agrés* (« ICCA »). Le chapitre 3855 établit les normes de comptabilisation et d'évaluation des instruments financiers, y compris les normes relatives au traitement comptable des variations de la juste valeur.

Le changement a eu pour effet l'ajustement des actifs nets grevés d'affections internes et externes au 1<sup>er</sup> avril 2007 pour tenir compte du montant de 1 937 \$ au titre du gain net non réalisé sur les placements à long terme ainsi que de la comptabilisation d'une diminution du gain net non réalisé sur les placements à long terme pour un montant 1 689 \$ dans les revenus nets de placement à l'état des résultats. Le cumul des gains nets non réalisés sur les placements à long terme au 31 mars 2008 s'élevait à 248 \$.

Le changement a été appliqué rétroactivement sans retraitement des chiffres puisque les placements à long terme de 2007 sont présentés au coût.

L'organisme a désigné la totalité de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie ainsi que de ses placements comme étant détenus à des fins de transaction et les a inscrits au bilan à leur juste valeur marchande. Les débiteurs sont désignés comme prêts et créances et portés au bilan au coût après amortissement. Les créditeurs et les charges à payer sont désignés comme autres passifs financiers et sont comptabilisés au coût après amortissement.

# ACTION CANCER ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers (suite)  
(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2008

---

### 3. Nouvelles normes comptables non encore entrées en vigueur

L'ICCA a émis deux nouvelles normes comptables sur les instruments financiers qui modifient et améliorent les obligations d'information actuelles, mais qui n'apportent pas de changement aux règles de présentation de l'information en ce qui concerne les instruments financiers. L'organisme mettra ces nouvelles normes en application à compter du 1<sup>er</sup> avril 2008. L'information supplémentaire à fournir portera sur la nature et l'étendue des risques associés aux instruments financiers auxquels est exposé l'organisme ainsi que sur la manière dont celui-ci gère ces risques.

### 4. Débiteurs

	2008	2007
À court terme		
Débiteurs	2 812\$	5 100\$
À recevoir du MSSLD	49 747	14 440
À recevoir de la fondation communautaire	493	4 133
Autres	387	202
	<hr/> 53 439	<hr/> 23 875
À long terme		
À recevoir de la fondation communautaire	–	2 236
	<hr/> 53 439\$	<hr/> 26 111\$

Le montant à long terme était à recevoir de la Ville du Grand Sudbury, dans le cadre de sa contribution à la Fondation du Nord pour la recherche en cancérologie à Sudbury, relativement à l'expansion du Northeastern Ontario Regional Cancer Centre.

# ACTION CANCER ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers (suite)  
(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2008

---

## 5. Placements à long terme

L'organisme détient plusieurs fonds communs composés d'actions canadiennes, d'actions étrangères, de fonds à revenu fixe et de fonds du marché monétaire.

Le coût et la juste valeur des placements à long terme de l'organisme sont indiqués ci-dessous :

	2008		2007	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
Encaisse	12\$	12\$	4\$	4\$
Actions canadiennes	5 171	5 517	4 110	5 096
Actions étrangères	5 564	5 660	5 251	6 360
Fonds à revenu fixe	15 505	15 311	15 683	15 525
Fonds du marché monétaire	1 929	1 929	1 403	1 403
	28 181\$	28 429\$	26 451\$	28 388\$

L'organisme est exposé aux risques financiers suivants :

Les placements sont exposés au risque de fluctuation des valeurs en raison de la variation des taux d'intérêts sur le marché.

Les placements sont exposés au risque de fluctuation des valeurs en raison de la variation des taux de change.

Les rendements des placements sont exposés aux facteurs de risque propres à la conjoncture économique. La juste valeur représente l'exposition maximale aux risques de marché et de crédit. Ces risques sont atténués en investissant dans un portefeuille très diversifié sur le plan des secteurs d'activité.

# ACTION CANCER ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers (suite)  
(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2008

---

## 6. Immobilisations

	Coût	Amortissement cumulé	2008 Valeur comptable nette	2007 Valeur comptable nette
Matériel thérapeutique et autre matériel technique	250 998\$	174 352\$	76 646\$	58 998\$
Mobilier et matériel de bureau et améliorations locatives	18 253	14 535	3 718	826
	269 251\$	188 887\$	80 364\$	59 824\$

## 7. Créditeurs et charges à payer

	2008	2007
Fournisseurs	64 165\$	45 444\$
Charges à payer et autres	43 598	47 500
	107 763\$	92 944\$

## 8. Apports reportés

### a) Subventions de fonctionnement reportées

Les subventions de fonctionnement reportées représentent des ressources non dépensées liées aux programmes financés par le MSSLD et le ministère de la Promotion de la santé. Les sommes non dépensées sont conservées aux fins d'utilisation au cours de périodes subséquentes, ou aux fins de règlement par les ministères respectifs. La variation du solde des subventions de fonctionnement reportées est présentée ci-dessous :

	2008	2007
Solde au début de l'exercice	33 708\$	22 656\$
Sommes reçues au titre de périodes subséquentes	26 335	21 563
Sommes constatées à titre de produits	(19 107)	(10 323)
Sommes rendues au MSSLD	(953)	(188)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>39 983\$</b>	<b>33 708\$</b>

# ACTION CANCER ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers (suite)  
(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2008

---

## 8. Apports reportés (suite)

### b) Apports reportés pour immobilisations

Les apports reportés pour immobilisations représentent le montant non amorti et non dépensé des fonds reçus en vue de l'acquisition d'immobilisations. L'amortissement des apports reportés pour immobilisations est comptabilisé dans les produits à l'état des résultats. Les apports sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux de 20 % par an. La variation du solde des apports reportés pour immobilisations survenue pendant l'exercice est présentée ci-dessous :

	2008	2007
Solde au début de l'exercice	67 873\$	66 796\$
Sommes reçues relativement à des immobilisations	45 582	19 981
Sommes constatées à titre de produits	(22 631)	(18 904)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>90 824\$</b>	<b>67 873\$</b>

Le solde des apports reportés pour immobilisations est constitué des éléments ci-dessous :

	2008	2007
Apports non amortis affectés à l'achat d'immobilisations	80 364\$	59 824\$
Apports inutilisés	10 460	8 049
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>90 824\$</b>	<b>67 873\$</b>

## 9. Charges de retraite et régime d'avantages complémentaires de retraite

### a) Charges de retraite

Les employés de l'organisme participent au HOOPP, régime de retraite interentreprises à prestations déterminées. Les participants reçoivent des prestations fondées sur le nombre de leurs années de service et sur leur salaire moyen annualisé pendant leurs cinq années consécutives les mieux rémunérées avant leur retraite, leur cessation d'emploi ou leur décès.

# ACTION CANCER ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers (suite)  
(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2008

---

## 9. Charges de retraite et régime d'avantages complémentaires de retraite (suite)

### a) Charges de retraite (suite)

Les cotisations versées au HOOPP par l'organisme au cours de l'exercice, pour les employés, se sont établies à 2 274 \$ (1 792 \$ en 2007) et sont incluses dans les charges de retraite de l'état des résultats.

### b) Régime d'avantages complémentaires de retraite

L'organisme offrait à ses employés retraités des avantages complémentaires de retraite. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, l'organisme n'offre plus d'avantages complémentaires de retraite à ses employés actifs. Les prestations versées au cours de l'exercice au titre de ce régime sans capitalisation se sont élevées à 244 \$ (215 \$ en 2007).

Au cours de l'exercice, l'organisme a diminué de 543 \$ son obligation au titre des prestations constituées par suite de la dernière évaluation actuarielle du régime d'avantages complémentaires de retraite en date du 25 avril 2008. La prochaine évaluation est prévue pour avril 2009.

Les renseignements relatifs au régime d'avantages complémentaires de retraite de l'organisme figurent ci-dessous :

	2008	2007
Obligation au titre des prestations constituées	(3 327)\$	(3 870)\$
Gain actuariel non amorti	(839)	(353)
Obligation transitoire nette non amortie	869	940
 Passif net au titre des prestations constituées	 (3 297)\$	 (3 283)\$

# ACTION CANCER ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers (suite)  
(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2008

---

## 9. Charges de retraite et régime d'avantages complémentaires de retraite (suite)

### b) Régime d'avantages complémentaires de retraite (suite)

La valeur actualisée déterminée par calcul actuariel de l'obligation au titre des prestations constituées est mesurée en fonction des meilleures estimations de la direction, compte tenu d'hypothèses reflétant l'ensemble des conditions économiques et des lignes de conduite prévues les plus probables, comme suit :

	2008	2007
Taux d'actualisation	6 %	5 %
Taux de croissance des frais hospitaliers et des frais de médicaments	De 10 % en 2008 à 5 % en 2014 et par la suite	De 11 % en 2007 à 5 % en 2013 et par la suite
Taux de croissance des autres frais médicaux	4 % par an	4 % par an

## 10. Investissement en immobilisations

	2008	2007
Immobilisations	80 364\$	59 824\$
Montants financés par des apports reportés pour immobilisations	(80 364)	(59 824)
	— \$	— \$

# ACTION CANCER ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers (suite)  
(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2008

---

## 10. Investissement en immobilisations (suite)

La variation de l'actif net investi dans des immobilisations est présentée ci-dessous :

	2008	2007
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges		
Amortissement des apports reportés pour immobilisations	22 631\$	18 904\$
Amortissement des immobilisations	(22 631)	(18 904)
Gain découlant de la cession d'immobilisations	—	9
	— \$	9\$
Variation nette des investissements en immobilisations		
Achats d'immobilisations	43 171\$	17 927\$
Apports reportés pour immobilisations	(43 171)	(17 927)
Produit de la cession d'immobilisations	—	(9)
	— \$	(9)\$

## 11. Revenus nets de placement

Des revenus nets de placement de 51 \$ (46 \$ en 2007) provenant des ressources du fonds de dotation sont inclus dans le fonds affecté. En 2008, par suite de l'adoption des nouvelles normes sur les instruments financiers, les revenus nets de placement comprennent aussi la perte non réalisée sur les placements (se reporter à la note 2 afférente aux états financiers).

# ACTION CANCER ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers (suite)  
(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2008

---

## 12. Autres produits

	2008	2007
Fonds d'administration générale		
Inforoute Santé du Canada	10 491\$	– \$
Recouvrement de salaires	1 407	1 500
Divers	1 313	4 034
Réseau de soins cardiaques	–	1 859
	<hr/> 13 211\$	<hr/> 7 393\$
Fonds affecté		
Subventions	7 106\$	7 538\$
Dons	303	525
	<hr/> 7 409\$	<hr/> 8 063\$

## 13. Consultation et logiciel – Stratégie d'information sur les temps d'attente

Sous la direction du MSSLD, les services de l'organisme ont été retenus pour élaborer et mettre en œuvre une stratégie d'information sur les temps d'attente en Ontario (la « stratégie »), notamment pour obtenir des données sur les temps d'attente associés à certains services de soins de santé importants dans des hôpitaux participants de l'Ontario. L'organisme est responsable de la gestion du système d'information sur les temps d'attente, une composante informatique de la stratégie. Il s'occupait aussi de la gestion du *Enterprise Master Patient Index*, une autre composante informatique de la stratégie, jusqu'à son transfert à l'Agence des systèmes intelligents pour la santé, le 31 décembre 2007. L'organisme continuera à gérer le système d'information sur les temps d'attente, à l'héberger et à en assurer le soutien technique jusqu'au 31 mars 2009.

Le MSSLD a financé en partie la stratégie. Les frais liés à la stratégie s'élèvent à 41 951 \$ (40 299 \$ en 2007) et sont constatés dans divers postes à l'état des résultats, mais majoritairement sous Consultation et logiciel – Stratégie d'information sur les temps d'attente. Le total des charges liées à la stratégie depuis sa création au cours de l'exercice 2005-2006 s'établit à 93 357 \$. Le total du financement accordé à la stratégie depuis sa création s'élève à 116 527 \$, dont 103 560 \$ proviennent du MSSLD, et 12 967 \$, de l'Inforoute Santé du Canada, du Réseau de soins cardiaques et des hôpitaux participants à la stratégie.

# ACTION CANCER ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers (suite)  
(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2008

---

## 14. Autres charges de fonctionnement

	2008	2007
Fonds affecté		
Services acquis	2 228\$	2 191\$
Consultation	517	297
Autres	394	604
Déplacements	245	155
Bâtiments	155	6
Matériel	71	62
	<hr/> 3 610\$	<hr/> 3 315\$
Fonds d'administration générale		
Consultation	15 870\$	8 895\$
Services acquis	13 995	10 845
Matériel	5 435	5 160
Autres	3 293	1 696
Bâtiments	2 270	3 941
Déplacements	1 238	1 173
Services aux patients	800	800
Programmes et publications de formation et de recherche	761	640
	<hr/> 43 662\$	<hr/> 33 150\$

## 15. Virements interfonds

	2008	2007
Virement du fonds d'administration générale au fonds affecté (virement du fonds affecté au fonds d'administration générale)	143 \$	(283)\$

Les virements du fonds affecté au fonds d'administration générale résultent du déblocage de réserves grevées d'affectations d'origine interne.

Les virements du fonds d'administration générale au fonds affecté représentent des réserves grevées d'affectations d'origine interne.

# ACTION CANCER ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers (suite)  
(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2008

---

## 16. Engagements

L'organisme loue des locaux, du matériel informatique et du matériel de bureau. Les paiements futurs exigibles aux termes des baux sont estimés comme suit pour l'exercice terminé le 31 mars :

2009	2 842\$
2010	2 491
2011	2 230
2012	2 181
2013	1 690
	<hr/> 11 434\$

## 17. Éventualité

L'organisme est membre du Healthcare Insurance Reciprocal of Canada (« HIROC »), régime d'auto-assurance créé par les hôpitaux et d'autres organismes. Si le total des primes payées ne suffit pas à régler les sinistres, l'organisme sera tenu de fournir des fonds supplémentaires à titre de participant au régime.

Depuis sa création, le HIROC a accumulé un excédent non affecté qui représente le total des primes payées par tous les assurés cotisants, majoré des revenus de placement et diminué de l'obligation au titre des réserves pour sinistres restant à régler, des charges et des charges de fonctionnement. Chaque assuré cotisant dont le montant des primes, majorées des revenus de placement, dépasse celui de l'obligation au titre de sa quote-part des réserves pour sinistres restant à régler, des charges et des charges de fonctionnement, peut avoir le droit de recevoir des distributions sur sa quote-part de l'excédent non affecté au moment où ces distributions sont déclarées par le conseil d'administration du HIROC. Aucune distribution à recevoir du HIROC n'a été comptabilisée au 31 mars 2008.

## 18. Instruments financiers

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs, des créiteurs et des charges à payer se rapproche de leur juste valeur étant donné qu'il s'agit d'instruments à court terme.

La juste valeur des placements à long terme est indiquée à la note 5.

# **ACTION CANCER ONTARIO**

Notes afférentes aux états financiers (suite)  
(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2008

---

## **19. Garanties**

### a) Indemnisation des administrateurs et dirigeants

Les règlements administratifs de l'organisme prévoient l'indemnisation des administrateurs et dirigeants, des anciens administrateurs et dirigeants et des autres personnes qui ont siégé à des comités du conseil, pour les frais qu'ils pourraient engager en rapport avec des poursuites découlant de leurs services, et pour tous les autres frais qu'ils pourraient avoir subi ou engagé dans le cadre de leurs fonctions. Cette indemnisation ne s'applique pas lorsque les frais résultent d'une malhonnêteté, d'une négligence volontaire ou d'une faute de leur part.

La nature de cette indemnisation ne permet pas à l'organisme d'estimer au prix d'un effort raisonnable le maximum qu'il pourrait être tenu de verser à des contreparties. Pour faire face à des versements éventuels, l'organisme a souscrit auprès de HIROC une assurance responsabilité maximale pour ses administrateurs et dirigeants.

Aucun montant ne figure dans les états financiers ci-joints au titre de cette éventualité.

### b) Autres conventions d'indemnisation

Dans le cadre normal de ses activités, l'organisme signe des conventions prévoyant l'indemnisation de tiers, y compris, sans restriction : indemnisation du propriétaire des locaux au titre du bail; indemnisation du ministre de la Santé et des Soins de longue durée en cas de poursuites fondées sur les actions ou omissions des groupes représentant les médecins, radiologues et gynécologues et oncologues selon certaines modalités de financement; et indemnisation des 11 hôpitaux d'accueil appliquant des programmes intégrés de lutte contre le cancer, en cas de poursuites, de dommages-intérêts et de frais résultant de tout manquement de l'organisme à ses obligations aux termes de l'entente d'intégration des programmes de lutte contre le cancer et des documents connexes.

Les modalités de ces indemnisations varient selon le contrat correspondant, mais s'appliquent normalement pendant toute la durée de celui-ci. Le plus souvent, le contrat ne prévoit aucun plafond d'indemnisation, ce qui empêche l'organisme d'estimer de façon raisonnable son risque éventuel maximal. Pour autant que la direction le sache, l'organisme n'a pas versé de sommes importantes au titre de ces indemnisations et aucun montant ne figure dans les états financiers ci-joints au titre de cette éventualité.

# **ACTION CANCER ONTARIO**

Notes afférentes aux états financiers (suite)  
(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2008

---

## **20. Chiffres correspondants**

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour en permettre le rapprochement avec ceux de l'exercice à l'étude.